



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL dans le secteur cadre de vie-technique. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau du secteur et de la branche professionnelle.



IMPORTANT PROPORTION DE PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES

Le taux de professions intermédiaires est élevé. Cette catégorie représente plus d'un salarié sur trois et se distingue nettement du secteur cadre de vie-technique. Le taux de cadres est très faible.



PRÉSENCE TRÈS LIMITÉE DES FEMMES DANS CERTAINES CATÉGORIES SOCIALES

Les femmes n'accèdent que marginalement aux catégories cadres (28 %) et professions intermédiaires (20 %). En revanche la catégorie employés est très féminisée.

Répartition des salariés par catégorie sociale en 2012

Catégorie sociale			Ompl
Cadres	6 %	30 %	18 %
Professions intermédiaires	73 %	42 %	31 %
Employés	17 %	23 %	45 %
Ouvriers	4 %	5 %	6 %
Total	100 %	100 %	100 %



La catégorie sociale « cadres et professions intellectuelles supérieures » définie par l'Insee est plus large que les seuls « cadres » au sens statutaire. Elle comprend également des professions qui requièrent des connaissances très approfondies sans pour autant bénéficier du statut de cadres. L'appellation « professions intermédiaires » regroupe des salariés qui occupent une position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution (ouvriers ou employés). Elle comprend les techniciens, agents de maîtrise, infirmières, dessinateurs, préparateurs en pharmacie... Dans le contexte des branches des professions libérales l'appellation « ouvriers » de l'Insee concerne essentiellement les ouvriers de maintenance, de nettoyage, les chauffeurs livreurs...

Taux de féminisation par catégorie sociale

Catégorie sociale		
Cadres	28 %	42 %
Professions intermédiaires	20 %	35 %
Employés	83 %	85 %
Ouvriers	16 %	23 %



Dans la branche, 28 % des cadres sont des femmes et par conséquent 72 % des hommes. Chaque case du tableau est indépendante des autres, le taux de femmes étant calculé case par case.



Secteur cadre de vie-technique

Branche professionnelle



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers